

PRIX POUR LA TECHNIQUE DE MESURE

Pour les consommateurs finaux avec accès au réseau ainsi que les producteurs avec puissance raccordée de plus de 30 kVA

VALABLE DÈS
LE 1^{ER} JANVIER
2018



PRIX POUR LA TECHNIQUE DE MESURE

VALABLE DÈS
LE 1^{ER} JANVIER
2018

| | Coûts en frs par point de mesure et par an |
|---|---|
| Mesure de la courbe de charge | |
| Mesure de la courbe de charge au quart d'heure y c. transmission quotidienne selon SDAT CH via raccordement côté client | 670.00 |
| Prestation de service | +360.00 |
| Transmission des données de mesure par ESB (si faisable techniquement) | |
| | Coûts en frs par évaluation |
| Services en données de mesures | |
| Évaluation unique (p. ex. évaluation annuelle, périodique, etc.) Transmission en format Excel par courriel | 150.00 |
| | Coûts en frs par point de mesure et par an |
| Dispositifs de mesure supplémentaires | |
| Contacts de transmission du compteur pour mesures par le client à partir du compteur d'ESB: (libre de potentiel, max. 24 V/10mA, raccordements au compteur réalisés par ESB) | |
| • Imp/kWh | 60.00 |
| • Imp/kVarh | 60.00 |
| • Période de mesure de 15 minutes | 60.00 |
| • Contact de transmission pour le double tarif | 60.00 |
| • (Commande uniquement par relais intermédiaire fourni par le client) | |

TVA: tous les prix TVA en sus

Exploitation de base pour les points de mesure

Les prix de l'utilisation du réseau comprennent d'ores et déjà les coûts de l'exploitation de base des points de mesure (mesure, relevé et décompte de la consommation d'électricité).

Mesure de la courbe de charge

Tous les consommateurs finaux qui font valoir leur droit d'accès au réseau ainsi que les producteurs dont la puissance raccordée est supérieure à 30 kVA doivent être équipés d'un dispositif de mesure de la courbe de charge avec transmission automatique des données. Ils supportent les frais d'acquisition de cet équipement ainsi que les frais récurrents (Art. 8,

al. 5 de l'Ordonnance du 14 mars 2008 sur l'approvisionnement en électricité, OApEl, RS 734.71).

Sur demande et contre un dédommagement couvrant les frais, la mesure de la courbe de charge est également mise à la disposition d'autres clients et prestataires de services agréés.

Les prix indiqués par point de mesure et par an comprennent les coûts d'infrastructure du compteur, de la lecture à distance, de la transmission des données, l'examen de plausibilité ainsi que la fourniture et l'envoi de données. Un raccordement de télécommunication mis à disposition par le client est la condition. L'installation et l'exploitation de types de transmission alternatifs peuvent être envisagés sur demande et au prix coûtant.

Questions

Avez-vous des questions quant à nos prix et modalités pour la technique de mesure?

Appelez-nous ou écrivez-nous:

Téléphone 032 321 13 00

E-mail info@esb.ch

Nous vous conseillons volontiers.

Sont applicables les Conditions générales d'ESB pour le raccordement et l'utilisation des réseaux de distribution et la fourniture d'électricité (annexe des tarifs incluse).



Energie Service Biel/Bienne

Gottstattstrasse 4, rue de Gottstatt, Postfach / CP 4263, 2500 Biel/Bienne 4,

Tel. 032 321 12 11, Fax 032 321 12 90, www.esb.ch